

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2014

Tel que prescrit par le Code municipal, article 955, le maire d'une municipalité doit faire rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2013, 2014 et faire une projection pour l'année 2015. Il doit aussi dresser la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport du vérificateur externe, préparé sous la responsabilité de Daniel Tétreault, c.a., indique que les états financiers de la municipalité de Preissac correspondaient à la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013. Les résultats indiquent un excédent net de 518 510 \$ reflétant ainsi un surplus accumulé de 842 230 \$ dont une partie est affecté pour équilibrer le budget 2014. À la fin de l'exercice 2013, la dette à long terme de la Municipalité était de 279 360 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2014

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 31 octobre 2014 nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2014 sans déficit budgétaire. Des investissements majeurs ont été réalisés cette année.

RÉALISATIONS 2014

2014 a été une année très productive et je tiens à remercier la population de Preissac pour sa confiance. Sans elle Preissac n'est pas ce qu'elle devient.

Le plan d'action 2013-2017 a été suivi selon les priorités que l'ensemble des gens présent avait spécifié lors de son élaboration.

Nous avons identifié l'ensemble des besoins de chaque organisme afin de leur permettre de s'outiller en conséquence. Quelques fêtes durant l'année ont animé notre communauté. Nous avons aussi reçu quelques mentions et avons été remerciés pour nos implications communautaires et citoyennes par nos saines habitudes de vie municipale!

Un service d'aide est omniprésent pour ceux et celles qui ont des besoins particuliers et le CLSC est toujours actif chez nous 😊.

Saviez-vous que 2014 est l'année où nous avons délivré le plus de permis? En effet, + de 180 pour divers projets, un record. Le personnel administratif a aussi obtenu des subventions pour un montant de + de 55000.00\$(restauration de la Passerelle, aménagement du parc Tancrede etc...) IMAGINEZ, pour une première année, c'est magnifique.

De plus voici dans le désordre quelques accomplissements : Gala des bénévoles, Amour et d'eau pur, Plan d'action 2013-2017, Fête de la St-Jean, Fête du drapeau, Comité jeunesse, concours déco Noël, Animation, Zumba, Disco patin...

Plusieurs partenaires : Agnico Eagle (Étudiants, feux artifices, Gala etc...) Transchargex (Comité jeunesse)... Dépanneur Quatre saisons (Comité jeunesse) Le Monarque (Comité jeunesse) Gaston Miljours (Comité jeunesse) Les Débusqueuses Ménard & frères inc (Comité jeunesse) ont participé au développement collectif en rayonnant de leur présence de diverses façons. Mille mercis 😊

Afin de respecter davantage l'environnement, nous avons commencé à remplacer les lumières extérieures par des lumières au DEL. L'administration surveille sa consommation énergétique ainsi que sa consommation de LET. Pour l'eau nous travaillons à des moyens plus économes.

De beaux projets ont vu le jour, l'aménagement paysager de notre village gagne 1 Fleuron pour 2014. De plus les sentiers ont été nettoyés afin de permettre aux visiteurs de les utiliser. Un aménagement de la base de plein air (phase1) a permis de nettoyer les lieux afin que la phase 2 (plage et attraits) soit fonctionnelle pour 2015. Le conseil a aussi mandaté un consultant afin de valider le potentiel et la viabilité de notre camping municipal.

La municipalité a autorisé l'acquisition d'un terrain afin de faire de la gestion de matières premières dont les branches et éventuellement d'autres travaux de gestions, d'ordre écologique.

Au sein du bureau nous avons favorisé une bonne ambiance par le biais de mots de bienvenue et de fleurs. Les locaux sont mieux adaptés pour le personnel et la salle municipale sera elle aussi réaménagée afin d'être plus fonctionnelle.

J'ai participé activement à toutes les rencontres de conseillers de compté (Table des Maires) et à chaque réunion de travail, de la municipalité sans oublier de participer à diverses consultations publiques et aux rencontres de représentation. De plus j'ai eu la chance d'accompagner le Préfet et le directeur général de la MRC au congrès de la FQM à Québec en septembre afin de représenter notre MRC et notre municipalité. J'ai participé à 4 sessions de formation (le comportement éthique, Rôles et responsabilités des élus, Maitrisez vos dossiers municipaux,

Communication avec les médias et avec les citoyens). D'autres formations s'ajouteront, en lien avec le travail de maire, afin de demeurer très efficace à l'administration de votre argent et du patrimoine de Preissac.

Pour ce qui touche aux communications, un site internet rafraîchi et interactif, ainsi qu'une page Facebook sont disponibles pour tous! Les médias sont informés des nouvelles au fur et à mesure que nous les recevons et des communiqués vous sont transmis au besoin. Un comité-communication est aussi en place depuis peu.

Parlons sécurité; un plan de sécurité civil est disponible en tout temps afin de répondre aux Urgences. Sur le toit de l'aréna, un brise-glace et une ligne de vie ont été installés ainsi qu'une échelle d'accès. 3 réservoirs d'eau sont disponibles afin d'alimenter les camions de pompier. Notre VTT et notre motoneige d'urgences ont déjà servi lors de sauvetages. Au poste de commandement, un système de communication sera fonctionnel en tout temps même sans électricité. La signalisation est revue continuellement afin de bien indiquer les dangers. Le service d'urgence est formé pour agir promptement et efficacement afin d'assurer votre sécurité.

Je tiens à souligner le travail colossal de nos employés et de nos bénévoles pour leur municipalité. Ils sont le cœur de notre municipalité. Sans leur dévouement journalier, rien de tout ceci ne pourrait se réaliser dans un bon climat.

Travailler avec l'équipe de la MRC est pour moi très constructif. Je remercie ma consœur et mes confrères les conseillers de compté ainsi que l'administration.

Un immense merci aux membres de mon conseil de prendre leurs décisions d'une façon désintéressée et au nom de vous tous que nous représentons!

Sans le support de ma famille, proche et amie je ne saurais être un bon représentant municipal.

PERSPECTIVES 2015

Pour l'année 2015, nous continuerons avec le plan d'action 2013-2017 en misant sur la phase 2 du plan soit le développement du camping, de la base plein air, etc.. Les gouvernements provinciaux et fédéraux se sont entendus sur le nouveau programme TECQ 2014-2018. Les critères admissibles sont connus et le conseil municipal devra se penché sur les projets qu'ils veulent inclure dans ce programme qui totalise une enveloppe de 608,404.00 \$ et la municipalité devra contribuer pour un montant de 112,000.00 \$ pour un total des investissements de 720,404.00 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2014, chaque conseiller et conseillère reçoit un salaire mensuel de 270.20 \$, auquel s'ajoute, au terme de la *Loi régissant le salaire des élus*, une allocation non imposable mensuelle de 135.10 \$. Le salaire mensuel du maire est de 810.55 \$ et son allocation est de 405.27 \$.

Ensemble nous réussirons.

Stephan Lavoie
Maire de la Municipalité de Preissac
Le 11 novembre 2014